

Baccalauréat technologique

Session 2013

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la Santé et du Social

Recommandations de correction

1^{ère} partie

Elle porte sur les « questions obligatoires » du programme d'histoire et du programme de géographie.

Elle consiste en une série de cinq à sept questions à réponse courte.

Cette partie amène le candidat :

- à caractériser un espace, une période, un évènement, une situation ou un personnage ;
- et/ou citer des acteurs ;
- et/ou à justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- et/ou à localiser ou à compléter un croquis ;
- et/ou à proposer ou à choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- et/ou proposer ou à choisir une définition pour une notion.

2^{ème} partie :

Cette partie de l'épreuve amène le candidat :

- à dégager l'apport d'un document à la connaissance d'une question figurant dans les programmes ou à la compréhension d'une notion ;
- ou à mettre en relation deux documents, pour en dégager les points communs, les différences, les oppositions ou les complémentarités.

Evaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points est de 10 pour chacune des deux parties.

Première partie :

Questions d'histoire :

1. Précisez brièvement le rôle du général de Gaulle dans le renforcement du pouvoir présidentiel (2 points)

Les candidats peuvent développer de nombreux arguments :

- la constitution de 1958 renforce le rôle et les pouvoirs du Président de la République : nomination du premier ministre et des ministres, possibilité de dissoudre l'Assemblée nationale, organisation du référendum, article 16 ;
- la réforme de 1962 qui permet l'élection du Président de la République au suffrage universel direct lui donne une légitimité plus grande, qui renforce son pouvoir ;
- De Gaulle exerce un magistère sur la politique étrangère et de défense (cf. arme atomique) ;
- La pratique gaullienne du pouvoir (conférences de presse, usage de la télévision, voyages en province) renforce la place éminente du chef de l'Etat.

L'on attend des candidats qu'ils exposent avec précision au moins deux de ces arguments.

2. Associez une de ces dates à chacun des évènements suivants : (2 points)

- Plan Marshall : 1947
- Arrivée de Gorbatchev au pouvoir : 1985
- Naissance de la CEE : 1957
- Chute du mur de Berlin : 1989

3. Citez deux acteurs ou types d'acteurs de la décolonisation en Afrique subsaharienne : (1 point)

Le terme « acteur » peut recouvrir des réalités diverses : des hommes politiques africains (Senghor, Houphouët-Boigny, Sékou Touré...), mais aussi des hommes politiques européens (De Gaulle, G. Defferre), des mouvements politiques, voire des organismes internationaux (ONU ou OUA). L'on attend que soient cités explicitement deux acteurs dont le rôle dans la décolonisation doit être précisé.

Questions de géographie

4. Localisez et nommez avec une légende appropriée sur le fond de carte fourni en annexe page 11 : deux Etats dominants de la mondialisation, une mégalopole, un Etat émergent. (2 points)

On attribuera 0,5 point par localisation et identification exactes.

5. Parmi les définitions suivantes de la notion d'aire de puissance, choisissez celle qui vous paraît la plus adaptée : (1 point)

- a. Etat qui, par son poids politique et militaire, joue un rôle essentiel dans l'organisation de l'espace mondial.
- b. Région du monde qui, par son poids économique et financier, sa capacité d'innovation, son rayonnement culturel, son poids démographique exerce une influence sur l'organisation de l'espace mondial.

- c. Regroupement d'Etats qui en abolissant leurs frontières internes, veulent accroître leurs échanges commerciaux afin d'acquérir un poids économique leur permettant de peser sur les affaires du monde.

La réponse attendue est la réponse B.

6. Justifiez par deux arguments l'affirmation suivante : « La France est largement ouverte sur le monde ». (2 points)

Les candidats ont le choix parmi de nombreux arguments :

- la part importante du commerce extérieur dans le PIB ;
- la présence de firmes françaises à l'étranger ;
- les flux d'investissements directs vers la France (2^e destination des IDE) ;
- une forte attractivité dont témoigne une immigration importante ;
- la présence d'une communauté française importante dans l'ensemble des continents.
- etc....

Seconde partie :

Exercice 1 : sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

1. Présentez ce document.

C'est un discours, prononcé en hommage à Léopold Sédar Senghor, au lendemain de sa mort en 2001. L'Académie française, dont il était membre, célèbre sa mémoire par la voix de René Rémond.

2. Montrez l'originalité du parcours politique de Léopold Sédar Senghor au travers des différentes étapes de celui-ci.

Il est attendu des candidats qu'ils fassent apparaître la dualité du parcours politique de Léopold Sédar Senghor : d'une part, une carrière politique dans le cadre des institutions françaises (participation à l'assemblée constituante qui donnera naissance à la IV^e République, député à l'Assemblée nationale française à plusieurs reprises, ministre-conseiller du dernier gouvernement de la IV^e République présidé par le général de Gaulle, participation au Comité consultatif constitutionnel qui élabore le projet de constitution de la V^e République, représentant de la France à l'ONU) et d'autre part, son rôle dans l'indépendance des territoires africains, puis de président de la République du Sénégal.

3. Quels liens culturels Léopold Sédar Senghor a-t-il entretenus avec la France ?

Les candidats doivent montrer l'étroitesse des liens culturels entretenus par Léopold Sédar Senghor avec la France en s'appuyant sur au moins deux arguments :

- son métier d'enseignant à Tours, puis à Saint-Maur des Fossés ;
- une œuvre écrite en français ;
- son élection à l'Académie française ;

La mention du rôle de Senghor dans la promotion de la francophonie, non évoquée dans ce texte, doit être valorisée.

4. Expliquez la phrase soulignée du texte.

On attend ici d'une part une définition de la négritude dont Senghor fut l'un des concepteurs, mais également son appartenance à deux cultures, d'égale dignité, qui s'irriguent mutuellement.

Exercice 2 : sujet d'étude : la guerre du Biafra (1967-1970)

1. Présentez les documents, en insistant sur leurs points communs et leurs différences.

Les deux documents analysent les causes et les enjeux de la guerre du Biafra. Ils portent donc sur le même sujet.

Leur différence fondamentale réside dans leur date de publication : l'un (document 1) est un article de presse paru en 1970 au moment où la guerre du Biafra s'achève ; il s'agit donc d'une analyse « à chaud » ; l'autre (document 2) est publié en 2009, avec un recul de quarante ans sur les événements.

2. Que nous apprennent ces documents sur les origines de la guerre du Biafra ?

Il n'est pas attendu de la part des candidats une explication détaillée des origines de la guerre du Biafra.

Les candidats devront mettre en évidence au moins deux facteurs dont la conjonction a engendré le conflit :

- la présence de forces centrifuges dans un Etat jeune et mal unifié ;
- des oppositions ethniques et religieuses (Haoussas/Ibos; musulmans/chrétiens);
- l'enjeu pétrolier qui avive le conflit.

3. D'après le document 2, quelle a été la réaction des organisations internationales face à ce conflit ?

Le document 2 accuse les organisations internationales d'avoir fait preuve d'inertie. L'ONU refuse d'intervenir au nom de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, le Nigeria. L'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) craint qu'une remise en cause de l'unité du Nigeria ne constitue un précédent qui remettrait en cause le tracé des frontières issues de la colonisation (cf. « assemblage d'ethnies hétéroclites ») et par la même la stabilité du continent.

4. En quoi la guerre du Biafra est-elle représentative de la situation des Etats d'Afrique subsaharienne au lendemain de leur indépendance ? (documents 1 et 2)

La guerre du Biafra est représentative de la fragilité de la plupart des Etats d'Afrique subsaharienne issus de la décolonisation au cours des années soixante (« La nation y est une idée fragile »). La lutte pour le pouvoir dans ces nouveaux Etats ravive d'anciennes oppositions qui débouchent sur des conflits entre ethnies : guerre civile au Congo, guerre au Soudan entre les habitants du Nord et ceux du Sud.

Exercice 3 : sujet d'étude : Londres, pôle décisionnel mondial

1. Citez deux atouts de Londres dans la mondialisation. (document 1)

Les candidats peuvent évoquer :

Des atouts politiques : un gouvernement « relativement bon », c'est-à-dire pour l'auteur, libéral et favorable au monde des affaires, qui pratique une fiscalité modérée ; un système juridique solide qui assure aux investisseurs des garanties en matière de droit des affaires.

Des atouts géopolitiques : un bon fuseau horaire qui permet de dialoguer en permanence avec les autres villes-monde, avec lesquelles Londres forme un réseau (villes d'Amérique et d'Extrême-Orient).

Des atouts culturels : la pratique de l'anglais, langue universelle.

2. Dans quels domaines Londres exerce-t-il sa fonction de ville-monde ? (documents 1 et 2)

Londres exerce sa fonction de ville-monde autour de l'économie tertiaire. Les candidats doivent mettre particulièrement en avant les services financiers et commerciaux (marché des devises, produits dérivés, assurance) / tourisme / arts / l'aviation civile.

3. Dans quelle mesure peut-on affirmer, d'une part, que Londres est une ville monde et, d'autre part, qu'elle est en mutation ? (documents 1 et 2)

Londres est une ville-monde car l'économie anglaise est l'une des plus ouvertes du monde. L'activité économique moderne est canalisée vers les métropoles. Londres a affirmé son envergure internationale sur les marchés financiers et elle est en relation étroite avec toutes les autres métropoles. Elle exerce une forme de commandement sur l'espace mondial, ce qui traduit sa place dans le palmarès mondial.

Sa population d'origine étrangère est plus nombreuse que celle de New-York. Les flux de population sont à l'origine d'un métissage culturel et d'une diversité qui accroissent les liens de la métropole avec le reste du monde, notamment par le biais des diasporas présentes à Londres (Indiens, Pakistanais...)

Londres est une ville en mutation : elle est définitivement passée de l'ère de l'industrie à celle des services et de la connaissance.

Exercice 4 : sujet d'étude : Shanghai, métropole émergente

1. Présentez chacun des documents et montrez leur complémentarité.

Les deux documents traitent tous deux de la nouvelle puissance de Shanghai, métropole émergente. Le premier est un article publié sur le site Internet du gouvernement français qui informe les entreprises sur la ville qui accueille en 2011 l'exposition universelle ; il en montre les transformations survenues à l'occasion de cette exposition. Le second est une photographie publiée par une agence de presse chinoise : elle illustre les mutations du paysage urbain, par un exemple pris dans le quartier des affaires de Shanghai.

2. Quels sont les enjeux de cette exposition universelle pour la Chine et pour Shanghai en particulier ?

Après les jeux Olympiques de Pékin en 2008, l'exposition est une autre occasion d'affirmer l'émergence de la Chine sur la scène mondiale (cf. « afficher ses

ambitions », « confirmer son rang »). Si Shanghai a été retenue par les autorités chinoises pour être le siège de cette exposition, c'est parce qu'elle est la métropole la plus peuplée et la plus dynamique du pays, la porte d'entrée des marchandises et des capitaux étrangers, la tête de pont d'une zone littorale, autour du delta du Yangzi qui produit le tiers du PIB chinois.

Les autorités chinoises veulent donc faire de cette exposition une vitrine de la nouvelle puissance de leur pays et de sa modernité (technologies de pointe) ; mais c'est aussi un moyen de donner un nouvel élan au développement du pays, par la construction d'infrastructures qui permettront « une meilleure ville pour une meilleure vie ». Ces infrastructures nouvelles attireront de nouveaux investisseurs et feront de Shanghai une destination touristique majeure (70 millions de visiteurs).

3. En quoi ces deux documents confirment-ils le statut de métropole émergente de Shanghai ?

Avec la croissance économique, Shanghai s'est profondément transformée ; son visage est redessiné ; l'exposition universelle ne fait qu'accélérer le mouvement :

- infrastructures : nouveaux aéroports, train magnétique ;
- équipements hôteliers ;
- port de croisière ; la présence d'un navire de croisière sur la photographie traduit l'émergence de Shanghai en tant que pôle touristique, mais montre aussi que la Chine communiste assume aujourd'hui des valeurs qui n'étaient pas celles des fondateurs du régime ;
- présence d'une forêt de tours sur les rives du Huang Pu, qui font que Shanghai n'a rien à envier aux CBD des autres métropoles mondiales.